

Justificatif généré le 17/10/2024

Support de parution :



Date de parution : 17/10/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/752765
N° d'annonce : 752765

SOLOG

SAS au capital de 1 €

Siège social : 8 rue Lemer cier 75017 PARIS

451 418 776 R.C.S. Paris

Par Procès-verbal du 30/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société, de fixer le siège de la liquidation à l'adresse du siège social, et de nommer en qualité de liquidateur M. Grégoire CHAUVE, 25 rue de Moscou 75008 PARIS, destinataire de la correspondance.

Mentions seront faites au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeUzKMYWI

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeUzKMYWI>

